

***Poêle à bois***

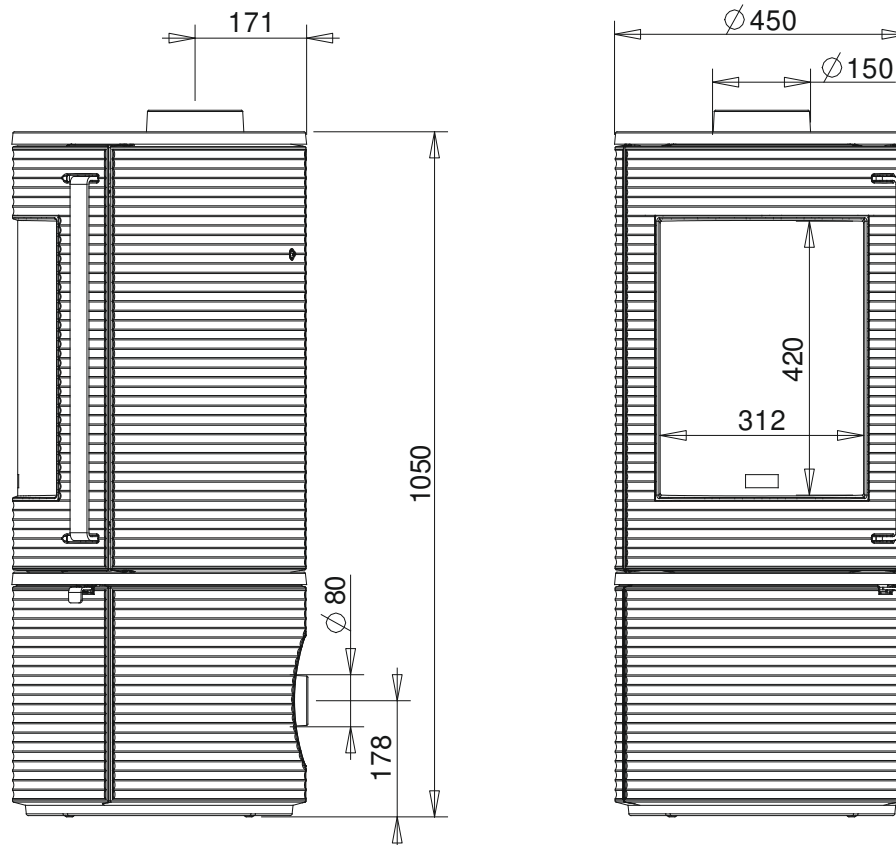
***ALTARA***

***Référence 6103 44***

## Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil  
**Caractéristiques et performances en fonctionnement intermittent suivant EN 13240 :**

Puissance nominale	7 kW
Rendement	79 %
Taux de CO%	0.07 %
Classement Flamme verte	★★★★★★
Concentration de poussières rejetées à 13% d'O <sub>2</sub>	10 mg/Nm <sup>3</sup>
T° fumées	332 °C
Combustible recommandé	Bois / bûches de 25 cm <i>longueur maximale possible horizontalement : 33 cm</i>
Débit massique des fumées	6 g/s
Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux <u>combustibles</u> adjacents : 60 cm arrière et 60 cm latérale Si les parois avoisinantes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm.	
Combustion prolongée	8 heures



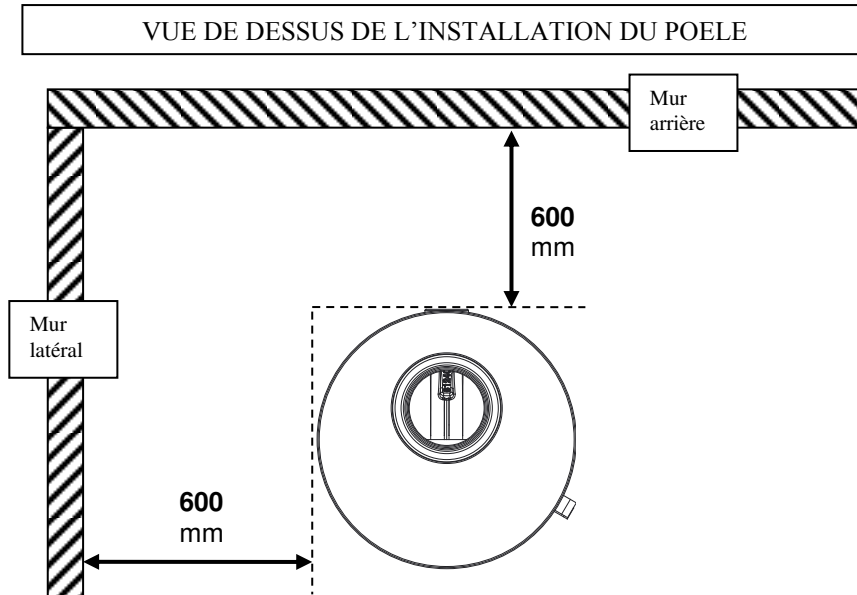
### Caractéristiques de construction :

Masse de l'appareil	135 kg		
Chambre de combustion	Avec système de post combustion		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil	diamètre 150 mm		
Raccordement du circuit d'air comburant	diamètre 80 mm		
Encombrement	h 1050 mm	lg 450 mm	prof 450 mm
Dimensions de la porte	h 650 mm		lg 420 mm
Vision du feu	h 420 mm		lg 312 mm
Plaque signalétique	Fixée sous le cendrier		

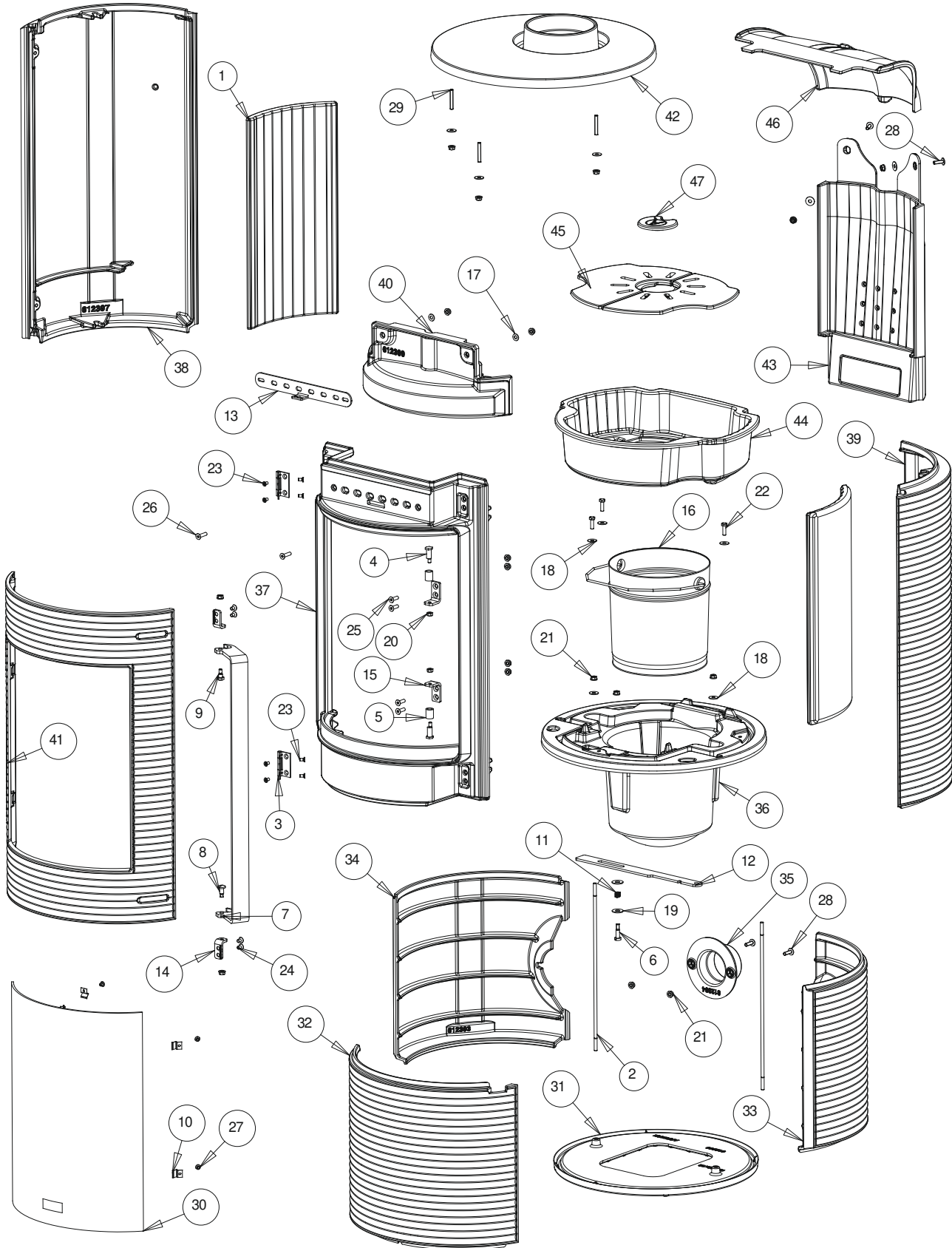
**INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREIL.**

Pour limiter l'échauffement des parois voisines du poêle à 65K (K = degrés Celsius au-dessus de la température ambiante), il est nécessaire de respecter les distances minimales indiquées sur le schéma ci-dessous.

Si les parois avoisinantes sont en matériau incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 150 mm.



Vue éclatée du corps de chauffe



Repère	Nbr	Désignation	Référence
	1	Joint thermocorde porte Ø 12 longueur 2,00 m	AI303212
	1	Joint thermocorde vitrage Ø 5 longueur 1,70 m	AI303005
<b>1</b>	2	Panneau de vermiculite	AI703160
<b>2</b>	2	Tirant	AS610119
<b>3</b>	2	Charnière	AS610120
<b>4</b>	2	Excentrique de fermeture	AS610125
<b>5</b>	2	Entretoise	AS610170
<b>6</b>	1	Vis loquet	AS610180
<b>7</b>	1	Poignée tringlerie	AS610246
<b>8</b>	1	Vis loquet	AS610308
<b>9</b>	1	Vis épaulée	AS610309
<b>10</b>	6	Clams vitre	AS700180
<b>11</b>	1	Ressort registre AP	AS700230
<b>12</b>	1	Registre d'air primaire	AT610490
<b>13</b>	1	Registre d'air secondaire	AT610491
<b>14</b>	2	Equerre de fixation tringlerie	AT610492
<b>15</b>	2	Equerre de fixation excentrique	AT610493
<b>16</b>	1	Cendrier	AT610494
<b>17</b>	2	Rondelle M M6	AV4100060
<b>18</b>	10	Rondelle L M6	AV4110060
<b>19</b>	2	Rondelle L M8	AV4100080
<b>20</b>	2	Ecrou H M6	AV7100060
<b>21</b>	18	Ecrou EMBASE M6	AV7220060
<b>22</b>	3	Vis TH M6x20	AV8406200
<b>23</b>	8	Vis FHC M5x10	AV8635100
<b>24</b>	4	Vis FHC M6x10	AV8636100
<b>25</b>	4	Vis FHC M6x20	AV8636200
<b>26</b>	2	Vis FHC M6x25	AV8636250
<b>27</b>	6	Vis TCPZ M4x06 ZN	AV8644067
<b>28</b>	4	Vis TBEHC M6x20	AV8696200
<b>29</b>	3	Goujon M6x40	AV8706400
<b>30</b>	1	Vitre	AX766103
<b>31</b>	1	Embase pied	F612390U
<b>32</b>	1	Façade pied	F612391B
<b>33</b>	1	Côté droit pied	F612392B
<b>34</b>	1	Côté gauche pied	F612393B
<b>35</b>	1	Buse d'entrée d'air	F612394B
<b>36</b>	1	Embase	F612395U
<b>37</b>	1	Façade	F612396U
<b>38</b>	1	Côté gauche	F612397U
<b>39</b>	1	Côté droit	F612398U
<b>40</b>	1	Guide d'air	F612399B
<b>41</b>	1	Porte	F612400U
<b>42</b>	1	Avaloir	F612401U
<b>43</b>	1	Taque	F612402B
<b>44</b>	1	Sole foyère	F612403B
<b>45a</b>	1	Grille foyère droite	F612404B
<b>45b</b>	1	Grille foyère gauche	F612405B
<b>46</b>	1	Défecteur	F612406B
<b>47</b>	1	Tampon grille foyère	F612407B

Note : contrairement aux autres parties de l'appareil, le revêtement noir n'a pas vocation à protéger les charnières AS610120 qui sont en acier inoxydable, et n'est pas persistant à ce niveau.

**TRES IMPORTANT**

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR POÊLES A BOIS » fournie avec l'appareil.

**CONSEILS D'INSTALLATION**

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

**CONSEILS D'UTILISATION**

**Utiliser uniquement les combustibles recommandés** : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme), 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décentrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaaleur Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

**Première mise en service.**

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

**Allumage :**

Placer sur la grille du papier froissé (ou 1 à 2 morceaux d'allume feu) et environs 3 kg de petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer la charge d'allumage, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque le bois est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil et commencer à réduire l'arrivée d'air en s'assurant :

- que la réduction d'air n'éteigne pas les flammes. Si c'est le cas rouvrir en peu plus longtemps l'arrivée d'air.
- que l'embrasement de la charge ne devienne pas trop intense (avec des flammes atteignant majoritairement le haut de la chambre de combustion). Si c'est le cas réduire l'arrivée d'air.

Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance.

**Fonctionnement à « Puissance nominale » et « combustion prolongée » :**

Le fonctionnement à « Puissance nominale » nécessite un rechargement toutes les 30 à 45 minutes avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement en « combustion prolongée » quand une puissance réduite et une autonomie importante sont recherchées.

**▪ Puissance nominale :**

Elle est obtenue :

- avec une charge de bois de 1.5 kg à 2 kg, sous forme de 2 demi-bûches de bois dur (= une bûche fendue)
- avec un tirage de 12 Pa
- charge renouvelée toutes les 30 à 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm
- en mettant le réglage d'allure en position « Puissance nominale ».

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flammes (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braises et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braises en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braises hors du foyer**, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

**▪ Combustion prolongée**

Elle est obtenue :

- En triplant la charge de bois à la Puissance nominale, constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendues de grand diamètre.
- avec un tirage de 6 Pa.
- en mettant le « réglage d'allure » en position « Combustion prolongée », après avoir assuré et maintenu l'allumage de la charge.
- en laissant se poursuivre la combustion jusqu'à obtention d'un lit de braises réduit, destiné à assurer l'allumage d'une charge de reprise.

Ce mode de fonctionnement permet à la fois d'obtenir une puissance réduite et une autonomie de 8 heures sans rechargement.

Quel que soit le mode de fonctionnement désiré (Puissance nominale ou Combustion Prolongée), s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois :

Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encrasser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.

Post combustion activée =  
**BON**  
Appareil « chaud et propre »

Combustion sans flammes =  
**MAUVAIS**  
Appareil « froid et sale »

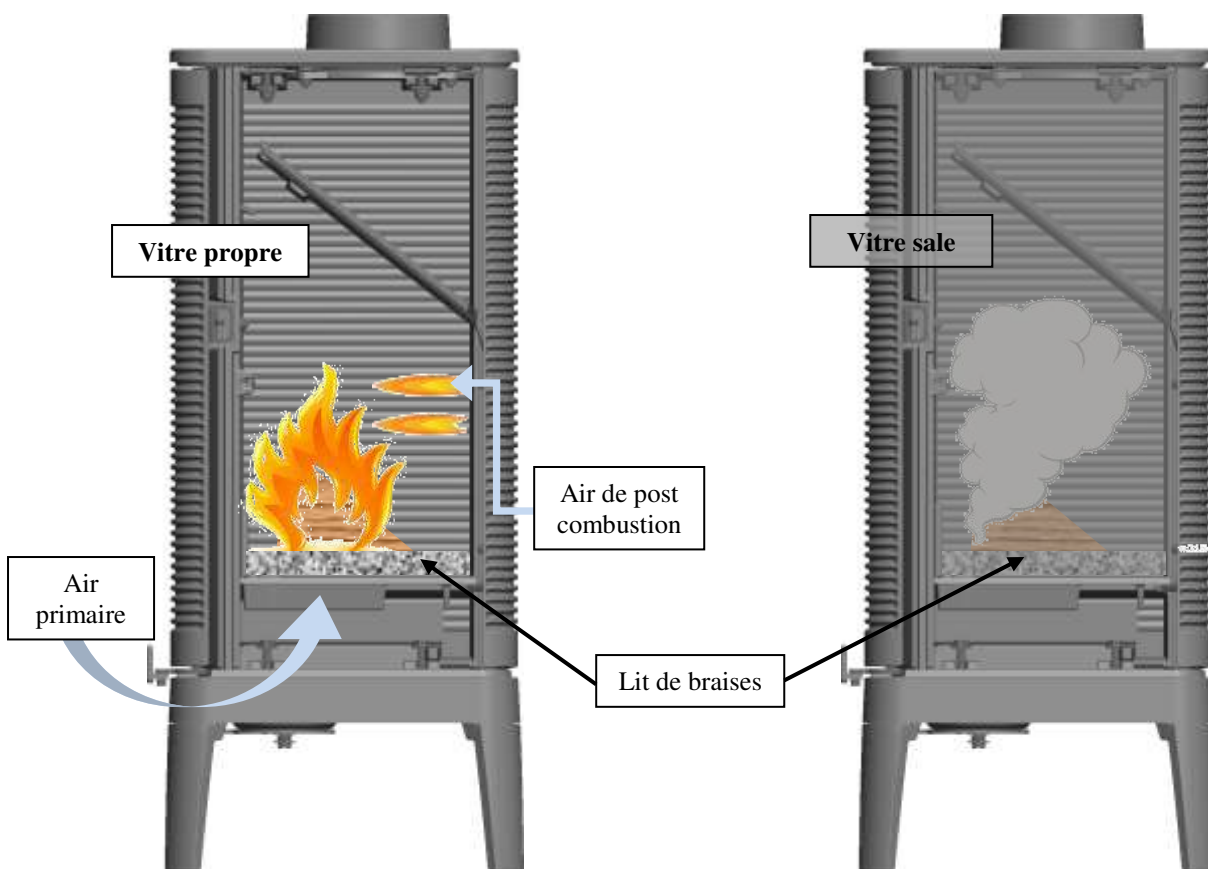


Schéma de « principe », non représentatif de l'appareil

### Organes de réglages :

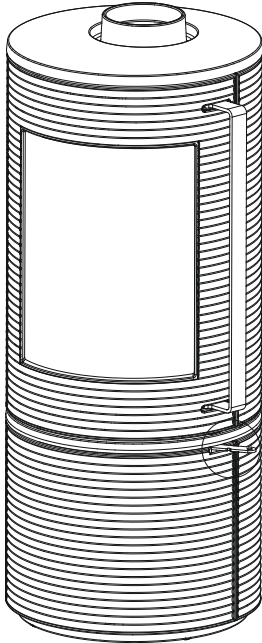
Utiliser systématiquement le gant anti-chaaleur fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance nominale » et « Combustion prolongée »,
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « Puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre d'air secondaire** : Ce registre doit rester ouvert obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de fermeture de ce registre n'est justifiée que si le tirage est plus élevé que ce qui est recommandé (voir ci avant). Il ne doit jamais être totalement refermé. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure pour faire varier la puissance de l'appareil.

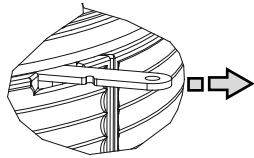
## REGISTRES DE REGLAGE D'ALLURE

- Situé en façade du poêle, le registre d'air primaire est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil :

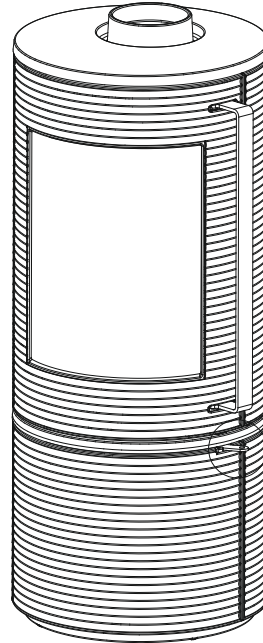
- **Position «Allumage » :**



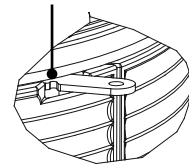
Position maxi - Poignée en butée vers la droite , extraite au maximum



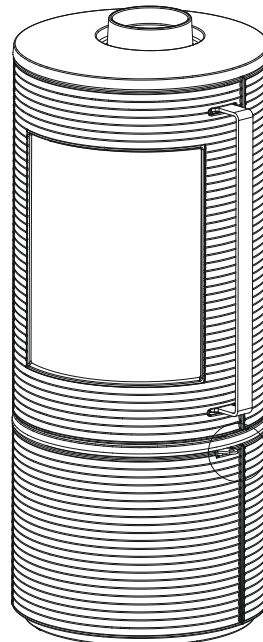
- **Position « Puissance nominale » :**



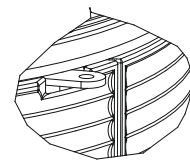
Position nominale – Aligner le repère



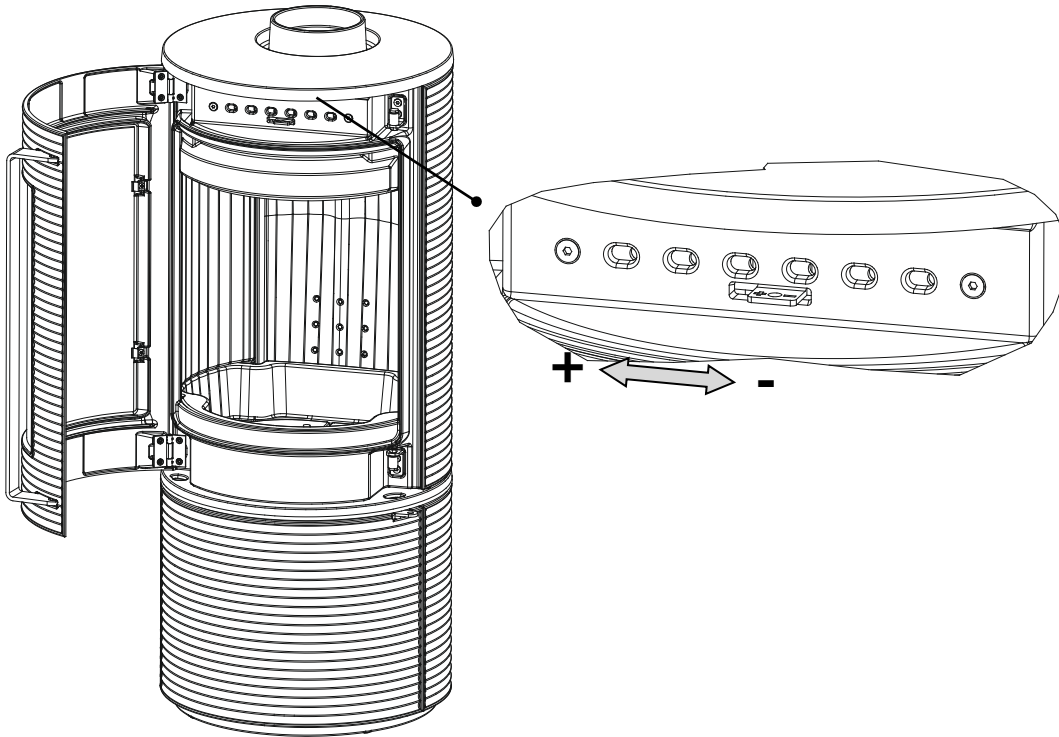
- **Position « combustion prolongée » :**



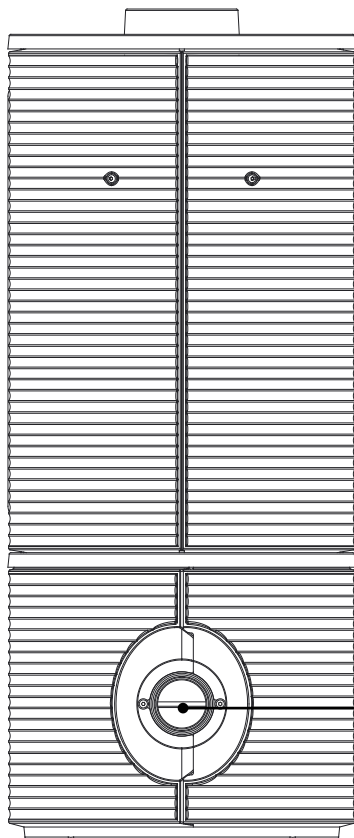
Position fermée – Poignée en butée vers la gauche, rentrée au maximum



- Détail commande de registre d'air secondaire :



RACCORDEMENT AIR



Ce poêle est équipé d'une buse Ø 80 permettant le raccordement de l'appareil à une arrivée d'air frais extérieur.

Buse de raccordement Ø 80